

Fiche produit: Panneau B8 - Obligation d'observer une vigilance particulière - fluvial

Photos non contractuelles

## PANNEAU B8 - OBLIGATION D'OBSERVER UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE - FLUVIAL



**UGS** : ME-SIMP-5ab8b198e9337 | **Catégories** : [Panneaux](#), [Signalisation](#), [Signalisation Fluviale](#) |

### GALERIE D'IMAGES

SIGNAUX D'OBLIGATION		Dimensions
	B1 Obligation de prendre la direction indiquée par la flèche	1500 x 1000 mm 711390
	B2a Obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à bâbord	1000 x 1500 mm 711394
	B2b Obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à tribord	1000 x 1500 mm 711394
	B3a Obligation de tenir le chenal se trouvant à bâbord	1000 x 1500 mm 711394
	B3b Obligation de tenir le chenal se trouvant à tribord	1000 x 1500 mm 711394
	B4a Obligation de croiser le chenal par bâbord	1000 x 1500 mm 711394
	B4b Obligation de croiser le chenal par tribord	1000 x 1500 mm 711394
	B5 Obligation de s'arrêter dans certaines conditions	1000 x 1000 mm 711396
	B6* Obligation de ne pas dépasser la vitesse indiquée	1000 x 1000 mm 711396
	B7 Obligation de donner un signal sonore	1000 x 1000 mm 711396
	B8 Obligation d'observer une vigilance particulière	1000 x 1000 mm 711396

### DESCRIPTION DU PRODUIT

**Panneau de type Signaux d'obligation B8 "Obligation d'observer une vigilance particulière"**

## Dénomination : B8

. Panneau de signalisation fluvial en aluminium de haute qualité

. **Face rétrofléchissante** : classe 1 (existe en face non réfléchissante)

. **Dimensions** : 1000 x 1000 mm

. **Description** : panneau de forme évidée en tôle d'aluminium, équipés de rail arrière en alu pour renforcer la rigidité